

Martigny, le 14 septembre 2021



LE PROJET AGGLO COUDE-DU-RHÔNE DÉPOSÉ A BERNE

Après deux ans d'études et de consultations populaires, le projet Agglo Coude du Rhône a été signé par les représentants politiques des communes, de l'État et du district puis déposé à la Confédération. En cas d'acceptation, les communes concernées recevraient une aide financière importante pour réaliser des mesures d'amélioration liées à la mobilité et au développement territorial.

Répondre aux défis de mobilité et de développement territorial

La coordination entre transport et urbanisation ou la lutte contre le mitage du territoire passent par des solutions qui dépassent les limites administratives communales ou même cantonales. Les projets d'agglomération, soutenus par la Confédération, s'interrogent sur les défis à venir dans ces domaines et définissent des stratégies pour y répondre. « Pour y parvenir, réfléchir à une échelle intercommunale est une réelle nécessité » précise Romain Fournier, chef de projet.

Le Projet d'Agglomération du Coude du Rhône concerne les communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully. Inscrit dans le programme en faveur des agglomérations de la Confédération, ce projet est un projet d'agglomération dit de 4e génération (PA4). Les mesures proposées traitent de trois domaines principaux : l'urbanisation, la mobilité et l'environnement / paysage.

Les représentants politiques réunis autour du projet

Le 14 septembre, deux ans après avoir entamé les démarches, le projet Agglo Coude du Rhône a été finalisé et présenté aux médias. Le document a ensuite été signé par Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Présidente de la commune de Martigny, Mme Florence Carron Darbellay, Présidente de la commune de Martigny-Combe et Mme Caroline Ançay-Roduit, Présidente de la commune de Fully ainsi que par M. Franz Ruppen, Conseiller d'État en charge du Département de la mobilité et du territoire et M. Bernard Monnet, Préfet du District de Martigny et président du comité de pilotage.

« C'est un grand pas pour le futur de la région ! » commente Bernard Monnet. Il précise : « En cas d'acceptation du projet par la Confédération, cela permettra d'obtenir un cofinancement de Berne pour les infrastructures de mobilité devisées à 48 millions de francs. L'agglomération Coude du Rhône pourrait bénéficier d'un co-financement de 30 à 50 % des mesures retenues, soit un retour potentiel de plus de 16 millions de la part de Berne. »

M. Franz Ruppen relève que le développement visé pour les trois communes s'accompagnera de nombreux défis, dans le domaine de la mobilité notamment. « Le projet d'agglomération (PA4) propose 65 mesures au total, dont 39 sont liées à la mobilité » explique le Conseiller d'Etat. Il ajoute : « La vision d'ensemble proposée est le fruit de l'engagement important de tous les acteurs. C'est un processus indispensable pour répondre aux futurs enjeux du développement territorial et de la mobilité. »



Du côté des communes concernées, ce dépôt représente une première étape pour voir se concrétiser des mesures importantes. Madame Anne-Laure Couchepin Vouilloz, présidente de la commune de Martigny, retient deux propositions en particulier : « Si ce projet est accepté par la Confédération, nous pourrions par exemple réaliser le réaménagement des gares de Martigny, Martigny-Expo, Les Fumeaux, Martigny-Croix et Charrat-Fully ainsi que la mise en œuvre de la liaison cyclable entre Martigny et Martigny-Combe dans le cadre des travaux de renaturation de la Dranse ».

Madame Florence Carron Darbellay, présidente de Martigny-Combe, retient également la liaison cyclable entre Martigny et Martigny-Combe, le réaménagement de la gare de Martigny-Croix, ainsi que la mise en place de bornes de recharges pour véhicules électriques dans les mesures principales ciblant sa commune. Elle ajoute : « La passerelle de mobilité douce sur la Dranse entre les quartiers des Creusats et de la Fusion est aussi pour nous une mesure importante que nous pourrions concrétiser en cas d'acceptation du projet par la Confédération ».

Présidente de la commune de Fully, Madame Caroline Ançay Roduit explique : « Du côté de notre commune, nous souhaitons pouvoir mettre en place la liaison cyclable entre Martigny et Charrat afin de relier de façon sécurisée Fully à la gare de Charrat-Fully en mobilité douce. » Elle ajoute : « Le réaménagement de la gare de Charrat-Fully ainsi que la voie de bus en entrée de ville de Martigny sont aussi des mesures importantes pour notre commune ».

En route pour Berne, le projet Agglo Coude-du-Rhône porte avec lui les propositions qui modèleront le territoire futur de la région. Seront-elles acceptées et cofinancées par la Confédération ? La réponse sera donnée en 2023.

Liens

- Site du Projet Agglo Coude du Rhône : <https://agglo-coude-rhone.ch/>
- Chronologie du projet et informations détaillées : <https://agglo-coude-rhone.ch/projet-dagglomeration/>
- Mesures consultables en pages 220 à 226 du rapport téléchargeable ici (la carte et les mesures présentent sur le site seront mises à jour ultérieurement) : https://agglo-coude-rhone.ch/wp-content/uploads/2021/09/20210903_PA4_CdR_Rapport_V_FINALE_-V-impression-avec-pages-blanches.pdf

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à :

- Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz
Présidente de Martigny
027 721 21 11, al.couchepinvouilloz@villedemartigny.ch
- Mme Florence Carron Darbellay
Présidente de Martigny-Combe
078 640 03 33, presidente@martigny-combe.ch



- Mme Caroline Ancay-Roduit,
Présidente de Fully
027 747 11 20, caroline.ancay@admin.fully.ch
- M. Franz Ruppen
Conseiller d'Etat, chef du département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
027 606 33 00, franz.ruppen@admin.vs.ch
- M. Bernard Monnet
Préfet du district de Martigny, Président du COPIL du PA du Coude du Rhône
079 213 28 28, monnet.bernard@netplus.ch
- M. Romain Fournier
Spécialiste mobilité, Antenne Région Valais romand, chef de projet
079 760 02 54, r.fournier@regionvalaisromand.ch